



SYSTÈME DE CONTRÔLE DES RACINES
ET DES MAUVAISES HERBES

www.dbbinc.ca

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DES MATÉRIAUX

Date d'émission: 12/5/06

Table des matières

BIOBARRIER - SYSTÈME DE CONTRÔLE DES RACINES ET DES MAUVAISES

HERBES	3
Section 1 – Produit chimique et identification de la compagnie	3
Section 2 – Composition	3
Section 3 – Identification des risques.....	3
Section 4 – Premiers soins.....	4
Section 5 – Mesures anti-incendie	4
Section 6 – Mesures lors de dispersion accidentelle	5
Section 7 – Manipulation et entreposage	5
Section 8 – Contrôles d'exposition/ Protection individuelle.....	5
Section 9 – Propriétés physiques et chimiques	6
Section 10 – Informations sur la stabilité et la réactivité chimique.....	6
Section 11 - Informations toxicologiques	7
Section 12 – Informations écologiques	8
Section 13 – Considérations relatives à l'élimination	8
Section 14 – Instructions concernant le transport	8
Section 15 – Informations réglementaires.....	9
Section 16 – Autres informations	10

BIOBARRIER - SYSTÈME DE CONTRÔLE DES RACINES ET DES MAUVAISES HERBES

Section 1 – Produit chimique et identification de la compagnie

Produit: Système de contrôle des racines de Biobarrier
Famille chimique: Polyoléfine thermoplastique
Informations sur le manufacturier: Fiberweb, Inc
70 Old Hickory Blvd.
Old Hickory, TN 37138
Personne ressource de la compagnie: David Midget
Numéro de téléphone: 1-800-284-2780
(Lundi-Vendredi, 8h00-17h00, heure normale du centre
Amérique du Nord)
En cas d'urgence: Chemtrec (24 heures)
1-800-424-9300

Section 2 – Composition

No. CAS	Substance	Contenu (%)
9003-07-0	Polypropylène	>74.8%
Mélange	Stabilisant UV	<5%
1582-09-8	Trifluraline	<20%
Mélange	Mélange maitre colorant*	<0.5%

*Contient du noir de carbone (No. CAS 1333-86-4) : <0.1%

Section 3 – Identification des risques

Sommaire des mesures d'urgence

Signes et symptômes d'une exposition: toux ou respiration pousive.

Voie d'exposition cutanée

Irritation possible et peut causer une sensibilisation de la peau.

Voie d'exposition oculaire

Irritation possible

Voie d'absorption ingestion

Sans objet

Voie d'absorption inhalation

Aucun problème n'est prévu compte tenu que ce produit est un solide inerte.

Classification HMIS

Santé: 0 Feu: 1 Réactivité: 0 Protection personnelle: A
Niveau de risque: 0=Minimal 1=Faible 2=Modéré 3=Grave 4=Sévère *=Chronique

Section 4 – Premiers soins

Après contact avec la peau

Nettoyer la région atteinte avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après ingestion

Toxicité minimale; aucun effet nocif anticipé.

Après inhalation

Aucun problème prévu compte tenu que ce produit est un solide inerte

Note au médecin quant aux premiers soins

Aucune condition médicale pouvant être aggravée par exposition n'a été observée. Communiquer avec le centre antipoison si un problème devait surgir.

Section 5 – Mesures anti-incendie

Point d'inflammabilité: >329°C(625°F)

Méthode utilisée: s.o.

Auto-ignition: >275C(675F)

Classification d'inflammabilité: s.o.

Limite inférieure d'explosion (%): s.o.

Limite supérieure d'explosion (%): s.o.

Risques généraux d'incendie

Le matériau solide peut s'enflammer si exposé à une flamme nue de façon prolongée.

Produits dangereux de combustion

Ce produit peut émettre du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible masse moléculaire lors de sa décomposition.

Moyens d'extinction recommandés

Vaporisateur d'eau, mousse, dioxyde de carbone, ou agent chimique en poudre.

Matériel et instructions de lutte contre l'incendie

Comme lors de n'importe quel incendie, porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'un équipement de protection complet.

Classification NFPA

Santé: 0 Feu: 1 Réactivité: 0

Niveau de risque: 0= Minimal 1=Faible 2=Modéré 3=Grave 4=Sévère

Section 6 – Mesures lors de dispersion accidentelle

Méthode de rétention

Balayer les déchets matériels en pile.

Méthode de nettoyage

Balayer les déchets matériels dans une poubelle et recycler, incinérer ou enfouir conformément aux réglementations locales de traitement des déchets.

Procédures d'évacuation

S.O.

Procédures spéciales

Aucune.

Section 7 – Manipulation et entreposage

Précautions de manipulation

Éviter toute exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes nues.

Précautions d'entreposage

Entreposer le matériel dans un endroit frais (sous 140°F) et muni d'un système d'extinction automatique.

S'assurer que le produit n'est pas empilé trop haut.

Ne pas entreposer le produit au sol pour éviter les dommages causés par l'eau.

Section 8 – Contrôles d'exposition/ Protection individuelle

Limites d'exposition au composant

Composant	CAS	Limites d'exposition
Polypropylène	9003-07-0	ACGIH TLV-TWA: Non disponible OSHA PEL: Non disponible
Stabilisant UV	Mélange	ACGIH TLV-TWA: Non disponible OSHA PEL: Non disponible
Trifluraline	1582-09-8	ACGIH TLV-TWA: Non disponible OSHA PEL: Non disponible
Mélange maître colorant*	Mélange	ACGIH TLV-TWA: 3.5mg/m3 Total/Poussière nuisible OSHA PEL: 3.5mg/m3 Poussière totale

*Sur la base de noir de carbone (No. CAS 1333-86-4)

Contrôles d'ingénierie

La ventilation habituelle des lieux est normalement suffisante.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Aucun équipement spécialement requis.

Protection de la peau

Aucun équipement spécialement requis.

Protection respiratoire

Aucun équipement spécialement requis.

Protection générale

Suivre les règles de sécurité propre à l'usine.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Matériel gris

État physique: Solide

***Pression de vapeur:** 13.7 mPa @ 25°C

Point d'ébullition: s.o.

***Solubilité (H2O):** 0.2 ppm @ 25°C

Masse volumique de la vapeur: s.o.

Densité d'occupation: s.o.

*Trifluraline (No. CAS 1582-09-8)

Odeur: Odorant (Solvant)

pH: s.o.

Vitesse d'évaporation: s.o.

***Point de fusion:** >48.5°C

Gravité spécifique: 0.88-0.99

Volatilité: Nulle

Section 10 – Informations sur la stabilité et la réactivité chimique

Stabilité chimique

Stable dans des conditions ordinaires d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à éviter

Combustible lorsqu'exposé à une flamme nue. Éviter le chlore, le fluor, et tout autre agent oxydant puissant.

Incompatibilité

Aucune connue.

Décomposition dangereuse

Ce produit peut émettre du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible masse moléculaire lors de sa décomposition.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Section 11 - Informations toxicologiques

Toxicité aiguë et chronique

Information générale sur le produit

Aucune information supplémentaire.

Analyse des composants

Composant	CAS	DL50/CL50
Polypropylène	9003-07-0	<p><u>Rat:</u> <u>DL 50; Voie:</u> Intrapéritonéale; <u>Dose:</u> >110mg/kg; <u>Effets toxiques:</u> larmolement; organes sensoriels et sens supplémentaires (ptôse); Comportement (convulsions ou effet sur le seuil de convulsion); <u>Référence:</u> Yakuri to Chiryo. <i>Pharmacology and Therapeutics</i> 14:1109, 1986</p> <p><u>DL50; Voie:</u> Intraveineuse; <u>Dose:</u> >99kg/mg; <u>Effets toxiques:</u> Comportement (tremblement); Poumons, thorax, ou respiration (cyanose); Nutrition et métabolisme (chute de la température corporelle); <u>Référence:</u> Yakuri to Chiryo. <i>Pharmacology and Therapeutics</i> 14:1109, 1986.</p>
Trifluraline	1582-09-8	<p><u>Rat: DL50; Voie:</u> orale – Toxicité aiguë: >4000 mg/kg <u>Lapin: DL50; Voie:</u> cutanée – Toxicité aiguë: >2000 mg/kg <u>Rat: DL50; Voie:</u> Inhalation – Toxicité aiguë: LC50 (rat): >4.65 mg/L (4 heures) Irritation de la peau: moyennement irritant (lapin) Irritation des yeux: faiblement irritant (lapin) Sensibilisation: faible sensibilisant (cochon d'Inde)</p>

Cancérogénicité

Information générale sur le produit

Le noir de carbone a été évalué par le CIRC comme étant potentiellement cancérogène chez l'humain (Groupe 2B). Le *National Institute for Occupational Safety and Health* (NIOSH) recommande que seul le noir de carbone avec PAH>.1% soit considéré comme possiblement cancérogène. L'*American Conference of Governmental Industrial Hygienists* (ACGIH) classe le noir de carbone dans la catégorie A4, soit comme agent non cancérogène pour l'humain.

Épidémiologie

Information non disponible

Neurotoxicité

Information non disponible

Mutagénicité

Information non disponible

Tératogénicité

Information non disponible

Autres informations toxicologiques

Des tests toxicologiques n'ont pas été effectués sur ce produit spécifiquement. L'évaluation des risques se fonde sur l'information provenant de produits analogues, de données sur les matières premières et de la littérature technique.

Section 12 – Informations écologiques

Écotoxicité

Information générale sur le produit

La trifluraline (No. CAS 1582-09-8) est très toxique pour les organismes aquatiques et peut causer des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.

Comportement dans le milieu naturel

La trifluraline (No. CAS 1582-09-8) a une faible mobilité dans le sol et peut être absorbée par les sols où le contenu de matière organique est élevé.

La trifluraline (No. CAS 1582-09-8) est modérément persistante dans les sols avec une demi-vie d'environ 45 jours. La dégradation s'effectue principalement par les micro-organismes.

Section 13 – Considérations relatives à l'élimination

Numéro de déchet du US Environment Protection Agency (EPA) et descriptions

Information générale sur le produit

Aucune identifiée.

Numéros de déchet des composants

Aucun numéro de déchet de l'EPA ne s'applique aux composants de ce produit.

Instructions pour disposer de ce produit

Éliminer la trifluraline (No. CAS 1582-09-8) dans un site d'enfouissement approuvé pour les pesticides, ou dans un incinérateur pour les produits chimiques muni d'épurateurs, conformément aux réglementations fédérales, d'état et locales.

La transformation, l'utilisation ou la contamination de ce produit peut changer les options de traitement des déchets.

Section 14 – Instructions concernant le transport

Réglementations de transport

Le transport de ce produit n'est pas réglementé.

Section 15 – Informations réglementaires

Règlements fédéraux des États-Unis

Information générale sur le produit

Aucune information supplémentaire.

Analyse des composants - Fédéral

Composant	No. CAS	SARA 302 (40CFR355 Appx A)	SARA 313 (40CFR372.65)	CERCLA (40CFR302.4)
Polypropylène	9003-07-0	Non	Non	Non
Stabilisant UV	Mélange	Non	Non	Non
Trifluraline	1582-09-8	Non	Oui	Oui
Mélange maître colorant	Mélange	Non	Non	Non

Règlements des États-Unis

Information générale sur le produit

D'autres réglementations gouvernementales peuvent s'appliquer. Vérifier les conditions propres à chaque état.

Analyse des composants - États

Les composants suivants sont listés dans les registres des substances dangereuses de l'un ou plusieurs des états suivants:

Composant	CAS	CA	FL	MA	MN	NJ	PA
Polypropylène	9003-07-0	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Stabilisant UV	Mélange	IN	IN	IN	IN	IN	IN
Trifluraline	1582-09-8	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Mélange maître colorant*	Mélange	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

*Sur la base de noir de carbone (No. CAS 1333-86-4) particules libres en suspension, de grosseur respirable. Cependant, il n'est pas prévu que le noir de carbone (No. CAS 1333-86-4) utilisé dans ce produit ait des particules libres en suspension respirables.

IN = Inconnu

Analyse des composants – Classification SIMDUT

Les composants suivants sont clairement identifiés dans Liste de divulgation des ingrédients selon la Loi sur les produits dangereux.

Composant	CAS	Concentration Minimum
Mélange maître colorant*	Mélange	1%

*Sur la base de noir de carbone (No. CAS 1333-86-4)

Informations réglementaires supplémentaires

Analyse des composants - Inventaire

Composant	CAS	TSCA	LIS/LES	EINECS
Polypropylène	9003-07-0	Oui	Oui	Oui (6-402)
Stabilisant UV	Mélange	Oui	Oui	Oui
Trifluraline	1582-09-8	Oui	Oui	Oui
Mélange maître colorant	Mélange	Oui	Oui	Oui

IN=Inconnu

Section 16 – Autres informations

Autres informations

Les informations utilisées dans cette fiche de données proviennent de fiches de données des matières premières.

Historique de la fiche de données

Mise à jour de l'information et changement du titre 12/5/06

LIMITATION DES GARANTIES EXPRESSES ET IMPLICITES

Les informations fournies dans cette fiche de données sont présumées correctes à la date de ce jour. "CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À L'EMPLOI OU TOUT AUTRE GARANTIE N'EST EXPRIMÉE OU N'EST IMPLICITE QUANT À L'EXACTITUDE OU L'INTÉGRALITÉ DE CETTE INFORMATION, DES RÉSULTATS ANTICIPÉS DE L'UTILISATION DE CETTE INFORMATION OU DU PRODUIT, DE LA SÉCURITÉ DE CE PRODUIT OU DES RISQUES RELIÉS À SON UTILISATION."

Cette information et le produit sont fournis à la condition que la personne qui les reçoit évaluera pour elle-même que le produit est conforme à l'utilisation qu'elle compte en faire, et à la condition qu'elle assume tout risque relié à cet usage.

CE PRODUIT EST CONSIDÉRÉ COMME UN ARTICLE ET NE NÉCESSITE PAS UNE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

APPROUVÉ PAR: MICHAEL THOMASON